

RENAULT V.I.
Description du véhicule 22AXA9

0 GENERALITES

- 0.1 Constructeur : **RENAULT V.I.**, 129, rue Servient, la Part-Dieu, 69003 LYON.
0.2 Marque : **RENAULT**.
0.3 Genre : châssis-cabine pour VASP, carrosserie exclusivement INCENDIE.
(catégorie internationale N3)
0.4 Type : **22AXA9**.
Versions (dépend de l'empattement) :
38 (Empattement = 3,815 m)
40 (Empattement = 4,090 m)
43 (Empattement = 4,365 m)
0.5 Puissance administrative : **26 CV**.

1 CONSTITUTION GÉNÉRALE

- CONSTITUTION GÉNÉRALE**

1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, 2 roues avant, 4 roues arrière.
Les essieux sont numérotés de l'avant vers l'arrière.

1.1.1 Emplacement des roues motrices : essieu 2.

1.1.2 Emplacement des roues directrices : essieu 1.

1.2 Dimensions des pneumatiques :

Série : 275/80 R 22.5 - 148/145 L* type A.
Option : 275/80 R 22.5 - 148/145 M* type A'.
11 R 22.5 - 148/145 M* type B

1.3 * où indice de vitesse étou de charge supérieurs.

Constitution du châssis : longerons et traverses en tôle d'acier.

1.3.1 Dimensions des longerons : 258x82x7.

1.4 Emplacement et disposition du moteur : au-dessus de l'essieu 1 dans l'axe longitudinal du véhicule.

1.5 Emplacement de la cabine de conduite : avancée.

2 - POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

IMITES ROND VERSUS TRONQUÉ

- | DIMENSIONS POUR VÉHICULES CARROSSÉS | | | |
|--|-------|----------------------------------|-------|
| 2 Porte-à-faux AV : | | 1,395 | |
| 10 Porte-à-faux AR : | | | |
| 0,1 Mini sans fermeture ni accessoires : | 2,880 | 2,880 | 2,880 |
| 0,3 Maxi avec fermures et accessoires : | 2,980 | 2,980 | 2,980 |
| 1 Longueur hors-tout maxi : | 8,190 | 8,465 | 8,740 |
| 2 Largeur hors-tout : | | 2,550 | |
| 3 Intervalle des positions autorisées pour le centre de gravité de la charge (par rapport à l'essieu 2) : | | Charge non uniformément répartie | |
| 4 Distance mini entre l'entrée de carrosserie et l'axe de l'essieu 1 : | | 2,031 | |
| 5 Plaque ou dispositif équivalent fixé dans le compartiment marchandises ou la cabine précisant les charges utiles maximales pouvant être transportées lorsque : | | | |
| - Toutes les places assises sont occupées. Passer lors du carrossage du véhicule | | | |
| - le conducteur est seul à bord. | | | |
| * Pour certaines utilisations, le porte-à-faux arrière minimal, par rapport à l'axe du pont, peut être ramené à 1,321 m (charge non uniformément répartie). | | | |

MOTEUR

- | | | |
|--|--------------|--------------|
| Dénomination : | RENAULT V.I. | MIDR062045C4 |
| Marque : | RENAULT V.I. | |
| Description générale : | | |
| 1. Genre : moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et
Suralimentation par turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement | | |
| 2. Cycle : Diesel. | | |
| 3. Nombre de temps : 4. | | |
| Nombre et disposition des cylindres : 6 verticaux en ligne. | | |
| Dimensions : | | |
| Alesage (mm) : 120. | | |
| Course (mm) : 145. | | |
| Cylindrée (cm ³) : 9834. | | |
| Rapport volumétrique de compression : | | 17 ± 0,71 |
| Puissance maximale (kW CEE) : | | 186 |
| Régime de puissance maximale (tr/min) : | | 2100 |
| Couple maximal (mdm CEE) : | | 100 |
| Régime de couple maximal (tr/min) : | | 1400 |

- புதுமூலமாக விடும் போது முன்னால் கடிதமாக விடுவது அதை விடுவதற்கு மிக நிலைமையாக ஆகும்.

- | | | |
|--------|---|---------|
| 3.10 | Régime de rotation maximal (tr/min) : | 2550±50 |
| 3.11 | Carburant utilisé : gazole. | |
| 3.12 | Réservoir de carburant : 1 monté sur le longeron droit
Série : 180 litres | |
| 3.13 | Mode d'alimentation du moteur : par injecteurs mécaniques. | |
| 3.14 | Type de filtre à air : sec. | |
| 3.15 | Allumage : par compression. | |
| 3.16 | Tension d'alimentation des circuits électriques (V) : 24 | |
| 3.18 | Refroidissement du moteur : par circulation d'eau. | |
| 3.19 | Nombre de silencieux d'échappement : 1. | |
| 3.20 | Niveau sonore au point fixe : | |
| 3.20.1 | Valeur du niveau sonore (dBA) : | 92(G) |
| 3.20.2 | Régime de rotation correspondant (tr/min) : | 1575 |
| 3.20.3 | Position de la sortie de l'échappement : à gauche (G) - Verticale (V) | 1575 |
| 3.21 | Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur Diesel) : sur plaque constructeur. | |

4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- TRANSMISSION DU MOUVEMENT**

Type de boîte vitesses : boîte EATON 8209A - mécanique, 9 vitesses en marche AV et 1 en marche AR.

Emplacement du (ou des) levier(s) de commande : au plancher.

Type d'embrayage : monodisque ou bidisque à sec.

Mode de commande : pédale. En option, embrayage automatisé à commande pneumatique.

Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par arbre à cardans entre boîte et pont arrière.

Démultiplication de la transmission :

Dimensions et circonference de roulement des pneumatiques de référence (mm) : 275/60 R 22,5 (3290).

Démultiplication et vitesse à 1000 tr/min avec boîte et rapports de pont montés en série : pont P1370, réduction 1,11.

Combinaison des vitesses	Rapports de boîte	Rapport du pont	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/mn (en km/h)
1ère	1/12,64		45,52	4,07
2ème	1/8,81		29,63	6,25
3ème	1/6,55		21,96	8,44
4ème	1/4,77		16,04	11,56
5ème	1/3,55	1/3,364	11,94	15,52
6ème	1/2,48		8,34	22,23
7ème	1/1,85		6,22	29,80
8ème	1/1,34		4,50	41,20
9ème	1/1,00		3,36	55,18
AP	1/1,321		44,43	4,17

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée.

- 5 Vitesse maximale (en km/h) théorique au régime de régulation à vide de 2550 tr/min, avec
6 pneumatiques 275/60 R 22,5, boîte EATON 8209 et rapport de pont 1/3,364 ; 140.
7 Indicateur de vitesse : oui.
8 Compteur kilométrique : oui.
9 Chronotachymètre : non.
10 Limiteur de vitesse : non.

SUSPENSION

- 1 Essieu 1: essieu rigide, ressorts à lames paraboliques, 1 barre stabilisatrice, 2 amortisseurs télescopiques.
 2 Essieu 2: Essieu rigid, ressorts à lames, 1 barre stabilisatrice, 2 ressorts de compression.

DIRECTION

- DIRECTION** : vis sans fin et écrou avec assistance hydraulique.
Diamètre de braçage trois-tout-un.

Versions	38	40	43
Diamètre de braguette	14,82	15,79	16,76

FREINAGE

- FREINAGE**
Frein de service : à transmission pneumatique à 2 circuits indépendants. Un robinet automatique (8 bars) alimente le circuit des deux vases à diaphragme des freins de l'essieu 1, et le circuit des vases à ressort des freins de l'essieu 2 par l'intermédiaire d'un correcteur asservi à la charge avec valve-relais intégrée.

Système antibloque de roue (ABR) : en option. (Catégorie 1)
Chaque roue est équipée d'un dispositif de détection électronique du seuil de blocage des roues.
La pression de freinage est modulée par l'intermédiaire d'une valve électropneumatique par roue.
Un voyant signale toute défaillance.

- Ce montage peut être complété par un système anti-patinage de roue (ASR).

Répartiteur de freinage : agissant sur l'essieu 2.

Frein de secours : assuré par l'indépendance des circuits du dispositif principal.

Frein de stationnement : assuré par le dispositif à ressort des freins de l'essieu 2 à commande manuelle et transmission pneumatique.

Mode de transmission des efforts aux roues :

 - 1 **Frein de service** : pneumatique.
 - 2 **Frein de secours** : pneumatique.
 - 3 **Frein de stationnement** : cylindres à ressort.

Réservoir d'énergie : 3 réservoirs d'air comprimé : essieu 1 : 30 dm³ - essieu 2 : 30 dm³, parc : 30 dm³.

 - 1 Mode d'alarme pour les défaillances : un signal optique sur le tableau de bord.
 - 2 Paramètre mesuré pour l'alarme : baisse de pression d'air.
 - 3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : par abaissement de la pression d'air dans les réservoirs.

Type de freins : à disques (essieu 1) et à tambours (essieu 2).

Ralentisseur : sur gaz d'échappement.

Circuit de freinage pour la remorque : non.

8 CARROSSERIE		
8.1 Carrosserie : châssis-cabine.		
Carrière "Distribution" double.		
Suspension pneumatique arrière 4 points.		
8.2 Matériaux constitutifs de la carrosserie : tôle d'acier et matériaux plastiques.		
8.3 Nombre de places assises : 8		
8.4 Sièges : 1 siège pour conducteur, 1 siège pour passager, 1 banquette double dos à la route, 2 banquettes double face à la route.		
8.5 Nombre de portes : 4.		
8.5.1 Fermetures : de sécurité à 2 positions.		
8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres :		
2 vitres descendantes sur portes avant.		
2 vitres coulissantes sur portes arrière.		
2 vitres fixes entre portes avant et arrière.		
Option : 1 glace coulissant et une glace fixe sur partie inférieure de portes avant.		
8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages : verre.		
8.8 Équipement des places assises en ceintures de sécurité.		
8.8.1 Places avant : 2 ceintures 3 points à rétracteurs.		
Places arrière : 4 ceintures 2 points pour les 4 places face à la route (en option), pas de ceinture pour les 2 places dos à la route.		
8.9 Dispositif de protection latérale : sera monté sur véhicule carrossé.		
8.10 Dispositif de protection contre l'encastrément : non.		
8.11 Système anti-projections :		
Essieu 1 : oui		
Essieu 2 : non (à monter lors du carrossage)		

9 ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1 Feux de route : 2.		
En option : 2 feux de route supplémentaires longue-portée (les feux de route s'éteignent lorsque les feux longue-portée s'allument).		
9.2 Feux de croisement : 2.		
9.3 Feux de position :		
9.3.1 Avant : 2 incorporés dans les feux de croisement.		
9.3.2 Arrière : 2 (feux rouge arrière).		
9.3.3 Latéraux (véhicules de plus de 6 m) : non (montés lors du carrossage)		
9.5 Indicateurs de changement de direction :		
9.5.1 Avant : 2.		
9.5.2 Arrière : 2, groupés avec les feux rouges arrière.		
9.5.3 Latéraux : 2.		
9.6 Feux stop : 2, groupés avec les feux rouges arrière.		
9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : oui, 1 groupé avec le feu rouge arrière gauche.		
9.8 Dispositifs réfléchissants :		
9.8.1 Arrière : 2.		
9.8.2 Latéraux : non (montés lors du carrossage).		
9.9 Feux de détresse : par fonctionnement simultané des indicateurs de direction.		
9.10 Feux de marche arrière : 2, groupés avec les feux rouges arrière.		
9.11 Feux de brouillard :		

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur RENAULT-T.V.I. - 129 rue Servient - La Part Dieu - 69003 LYON, que le véhicule numéroté VF622AXA0P0000035 présenté comme prototype des véhicules de marque RENAULT, type 22AXA9, versions 38 - 40 - 43 livrés : -en châssis-cabine, satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62; R.69 à R.85, R.87 à R.97, R.103, R.104 et R.104-1 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

La numérotation dans la série du type commence à VF622AXA0P0000001.

LYON, le 18 Février 1998
L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines
Attaché à la Division des Contrôles Techniques,
D. MONTES

9.11.1 Arrière : 2, groupés avec les feux rouges arrière.

9.11.2 Avant : non. En option 2.

9.12 Feux d'encombrement :

9.12.1 Avant : Oui (option 3185). Non (option 951), 1 AV T. 29.

9.12.2 Arrière : non (montés lors du carrossage).

9.13 Feux spéciaux bleus catégorie A : 2 sur pavillon.

10 DIVERS

10.1 Accessoires :

10.1.1 Essuie-glace : 2/2AV enroulé et rétractable.

10.1.2 Lave-glace : 2.

10.1.3 Rétroviseur : 2 principaux, 1 d'accostage, 1 grand angle + 1 rétroviseur de surveillance situé au-dessus du pare-brise (Option).

10.1.4 Avertisseur sonore : 1 sur châssis et 1 spécial (monté lors du carrossage).

10.1.5 Dispositif antivol : OUI.

10.1.6 Extincteur de 6 kg à l'extérieur du véhicule (monté lors du carrossage).

10.2 Marques d'identité :

10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur : en bas de l'encadrement de la portière avant gauche.

10.2.2 Emplacement de la trappe à froid du numéro d'identification : sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue avant.

10.2.3 Structure du numéro d'identification :

V	F	6	2	2	A	X	A	0	0	0	0	0	0	0	1
Code constructeur															

10.2.4 Le numéro d'identification commence à :

V	F	6	2	2	A	X	A	0	P	0	0	0	0	0	2

10.2.4.1 Le type figure sur la plaque constructeur.

10.2.5 Identification du moteur : à l'avant gauche du moteur.

11 VISITES TECHNIQUES

11.1 Emplacement de la plaque correcteur : en bas de l'encadrement de la portière droite.

11.2 Pression déclarée par le constructeur : 8 bars.

11.3 Pression de disjonction : 8,6 bars.

11.5 Longueur des bras de levier (mm) : essieu 1 : 72 - essieu 2 : 160.

11.6 Course maximale des actionneurs de frein (mm) : essieu 1 : 75 - essieu 2 : 64.

11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation : anneau de couleur (portant le cas échéant un numéro) fixe sur un des bouchons du réservoir concerné.

Inscription

Affectation

Orange 1

Circuit frein essieu 1

Bleu 2

Circuit frein essieu 2

Vert

Circuit stationnement (porteur solo)

11.8 Observations : véhicule muni de leviers de freins à rattrapage de jeu automatique.

COMPLEMENT AU PROCES-VERBAL DE RECEPTION DU TYPE 22AXA9

La notice descriptive précédant le procès-verbal de réception a été mise à jour conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 Juillet 1954.

Les prescriptions réglementaires restent satisfaites.

Cette mise à jour s'applique à partir du numéro d'identification : VF622AXAOP0000002.

LYON, le 30 Septembre 1998
L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines
J.L. PRAT

VU, APPROUVE et ENREGISTRE sous le n° RT 8378

LYON, le 12 Octobre 1998

Pour le Directeur, l'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

D. MONTES